



# Le réseau de concertation interministérielle de Patrimoine canadien (réseau 42) : Coup d'œil sur son rôle et ses réalisations

## Le mot des co-présidents du réseau 42

L'année 2019-2020 a été marquée par les célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*. Dans cet esprit, le Réseau 42 a collaboré avec les institutions fédérales pour développer une vision commune de la concertation interministérielle. Des groupes de travail ponctuels ont été créés pour répondre à certains besoins et pour mettre en œuvre des activités en matière de langues officielles dans les régions. Des mécanismes de concertation en région ont contribué à promouvoir et à encourager les membres à organiser ou à participer à d'autres activités ou événements en matière de langues officielles dans leur région tout en offrant un appui et des outils aux membres. Chaque région est unique mais grâce au Réseau 42, des initiatives et partenariats ont permis de créer des occasions de dialogue entre les institutions fédérales et les communautés de langue officielle en situation minoritaire d'un bout à l'autre du pays. Nous vous partageons ce survol des belles réalisations du Réseau 42 au cours de l'année 2019-2020.

**Josée Grimard-Dubuc, Directrice**  
Relations interministérielles et responsabilisation  
Co-présidente du Réseau 42

**Réal Déquier, Gestionnaire**  
Région des Prairies et du Nord  
Co-président du Réseau 42

## Profil de la fonction de coordination de Patrimoine canadien

En vertu de l'article 42 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), le ministre du Patrimoine canadien (PCH) suscite et encourage la coordination interministérielle de l'engagement fédéral à :

- Favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement;
- Promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Ce mandat est confié à la Direction des relations interministérielles et de la responsabilisation (DRIR) et aux coordonnateurs 42 dans les cinq régions administratives de Patrimoine canadien. Ensemble, la DRIR et les coordonnateurs 42 forment le Réseau des coordonnateurs de PCH (Réseau 42).

## Mécanismes de concertation interministérielle

Le Réseau 42 crée des occasions de dialogues et favorise l'établissement de liens entre les institutions fédérales et les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Patrimoine canadien encadre, outille et appuie les coordonnateurs 41 des institutions fédérales, tant au national qu'en région. De plus, il participe à des communautés de pratique et coordonne ou préside une gamme diversifiée de mécanismes de concertation.

## Principaux mécanismes de concertation interministérielle par région

 Comité des langues officielles du Conseil fédéral de la Colombie-Britannique (**CLOCF-CB**)

 Réseau interministériel des langues officielles du Manitoba (**RILOM**)

 Réseau 41 — National

 Comité des langues officielles des Prairies (**CLOP**)

 Réseau interministériel ontarien des langues officielles (**RIOLO**)

 Réseau 41 — Atlantique

 Réseau interministériel des langues officielles de la Saskatchewan (**RILOS**)

 Comité des langues officielles du Conseil fédéral du Québec (**CFQ-LO**)

 Réseau 42

 Réseau interministériel des coordonnateurs des langues officielles de l'Alberta (**RICLOA**)

\*tiré de l'évaluation de la coordination interministérielle (en lien avec l'Article 42 de la *Loi sur les langues officielles*). Pour la période 2013-2014 à 2017-2018.



## Le réseau de coordination interministérielle à patrimoine canadien

Développe une vision commune de la concertation interministérielle qui résulte en une meilleure collaboration entre PCH et les institutions fédérales.

Sensibilise, responsabilise et mobilise les institutions fédérales au sujet des enjeux et priorités des CLOSM et les outils à l'égard de l'article 41.

Renforce les liens et développe des partenariats entre les institutions fédérales et les CLOSM aux niveaux national et régional.

---

## Exemples de collaborations, initiatives et partenariats (2019-2020)

Les régions et l'administration centrale ont exercé leur **rôle d'expert-conseil pour la partie VII auprès d'institutions fédérales en offrant des séances d'information et des présentations** lors de rencontres bilatérales, rencontres de gestion, comités ou forums.

Retrouvez sur [Canada.ca](https://Canada.ca) un outil présentant les **principes directeurs pour mener des consultations auprès des CLOSM** et d'autres ressources disponibles dans le Carrefour des langues officielles du Portail linguistique.

L'administration centrale a créé et diffusé un **Inventaire des programmes fédéraux d'intérêt pour les CLOSM** que les régions ont pu distribuer aux réseaux interministériels, associations et bénéficiaires des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Toutes les régions ainsi que l'administration centrale ont **participé à de multiples tables de concertation** avec les organismes porte-parole et autres intervenants en langues officielles afin de connaître les enjeux et priorités des CLOSM et les ont partagé par le biais de mécanismes interministériels.

Afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Loi, la région de l'Ontario a consacré une **table ronde à la francophonie ontarienne** en accueillant des invités dont une spécialiste de la question de l'insécurité linguistique, un artiste-entrepreneur de la minorité francophone, ainsi que Statistique Canada et a ouvert cette occasion de partager de bonnes pratiques avec le comité interministériel.

Le **Groupe de travail annuel sur les arts, la culture et le patrimoine de la région du Québec** continue de renforcer la coopération entre les institutions fédérales et la communauté de langue anglaise du Québec dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine ainsi qu'à aider à établir des ponts avec les autres ordres de gouvernement.

Sous le leadership du sous-comité sur les LO, le Conseil fédéral de l'Atlantique (CFA) a appuyé la **Semaine des langues officielles en Atlantique** de mai 2019. À cette occasion, le CFA a remis ses premiers Prix de reconnaissance en langues officielles pour les employés ou équipes de l'Atlantique.

La région de l'Ouest a initié un **projet pilote auprès des écoles de la minorité et des groupes communautaires** de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Yukon en partenariat avec des institutions fédérales afin de faire la promotion du bilinguisme et inspirer les jeunes. L'initiative dans les écoles a impliqué sept partenaires fédéraux et touché près de 750 étudiants de la région de l'Ouest.

L'initiative des **micro-missions communautaires en langues officielles** dans les régions de l'Atlantique et des Prairies et du Nord a permis à un total de 15 fonctionnaires fédéraux de participer concrètement au développement des CLOSM dans 7 provinces au cours de l'année.

Le Comité des langues officielles des Prairies a organisé la première **Semaine de la dualité linguistique des Prairies** avec des activités interministérielles dans 5 villes et 3 provinces pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*.

En 2019-2020, six organisations anglophones du Québec ont été **invitées à présenter les défis** auxquels elles font face lors des rencontres du CFQ-LO.

---

## Contactez-nous

**Région de l'Ouest  
(Colombie-Britannique, Alberta,  
Yukon)**

Marie-Ève Savard  
[Marie-eve.savard@canada.ca](mailto:Marie-eve.savard@canada.ca)

**Région des Prairies et du Nord  
(Manitoba, Saskatchewan,  
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut)**

Réal Déquier  
[Real.dequier@canada.ca](mailto:Real.dequier@canada.ca)

**Région de l'Ontario**

Jeannette Monk  
[Jeannette.monk@canada.ca](mailto:Jeannette.monk@canada.ca)

**Région de la Capitale-Nationale**

Josée Grimard-Dubuc  
[Josée.grimard-dubuc@canada.ca](mailto:Josée.grimard-dubuc@canada.ca)

**Région du Québec**

Myriam Mérette  
[Myriam.merette@canada.ca](mailto:Myriam.merette@canada.ca)

**Région de l'Atlantique  
(Terre-Neuve-et-Labrador,  
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick,  
Île-du-Prince-Édouard)**

Lizanne Gallant  
[Lizanne.gallant@canada.ca](mailto:Lizanne.gallant@canada.ca)

[pch.portail41-gateway41.pch@canada.ca](mailto:pch.portail41-gateway41.pch@canada.ca)